

Roelens, C. (2021), *Manuel de l'autorité : la comprendre et s'en saisir*. Lyon : Chronique sociale

Christophe Point

Volume 30, numéro 1, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1097877ar>

DOI : <https://doi.org/10.18162/fp.2022.a257>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)

ISSN

1718-8237 (imprimé)

2368-9226 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Point, C. (2022). Compte rendu de [Roelens, C. (2021), *Manuel de l'autorité : la comprendre et s'en saisir*. Lyon : Chronique sociale]. *Formation et profession*, 30(1), 1–3. <https://doi.org/10.18162/fp.2022.a257>

© Christophe Point, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Roelens, C. (2021), *Manuel de l'autorité :
La comprendre et s'en saisir.*
Lyon : Chronique sociale

Christophe Point
Université de Sherbrooke (Canada)

doi: 10.18162/fp.2022.a257

RECENSION

À l'instar de Arendt, Gauchet, Ricoeur, Prairat, Foray, Camille Roelens part du constat qu'exercer l'autorité ne va plus de soi, et qu'à l'heure des sociétés démocratiques, cette dernière n'est plus une évidence. De plus, dès l'introduction, il montre à quel point l'autorité est un concept à la fois vaste, problématique, ancien, mais aussi difficilement identifiable lorsque tout va bien. En effet, définir l'autorité comme « un moyen d'avoir une influence sur quelqu'un sans avoir à lui imposer ses actions » (p. 21) montre bien la difficulté de cerner ce concept. Pourtant, l'auteur s'y essaie avec conviction. En ce sens, il fait œuvre de philosophe, car au-delà de la multiplicité des figures et des expériences de l'autorité, l'auteur cherche à indiquer ce qui est commun à toutes ces formes et qui constituerait la « bonne » autorité (au sein des sociétés démocratiques modernes). Cette recherche nous guide tout au long de l'ouvrage à partir du point de départ suivant.

L'autorité serait au cœur d'une relation entre des individus conscients de construire cette relation d'une certaine façon, c'est-à-dire en établissant un certain partage des responsabilités reconnues (tacitement et momentanément) comme légitimes par les membres de cette relation. Or, lorsque le partage d'un butin nous semble mauvais, c'est parce que notre part est soit trop faible (on critiquera alors dans ce cas les excès d'autorité d'autrui), soit trop importante (on déplorera alors le manque d'autorité des uns et des autres) (p. 16-17). On le comprendra, l'autorité devient une composante relationnelle, une « influence » (p. 21), cherchant à reconnaître puis équilibrer la responsabilité et l'autonomie de chacun. Cette idée va alors se déplier en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, l'auteur s'affaire, à la suite des travaux de Gauchet, à montrer en quoi l'autorité est un invariant anthropologique des sociétés humaines qui leur permet de durer dans le temps en fluidifiant les relations interindividuelles en son sein. En ce sens, l'autorité appartient au monde social, et, pour nos démocraties modernes, l'exigence d'une autonomie individuelle et collective teinte désormais son incarnation quotidienne. En effet, selon Gauchet, l'idée moderne d'appartenir à une société où chacun est, en droit, également libre nécessite un travail de transformation de l'autorité en faveur de l'apprentissage de l'autonomie (pour pouvoir jouir, comme mes égaux, de mes droits). Être auteur de sa vie grâce à l'autonomie, qu'elle soit individuelle ou collective, nécessite donc des outils pour initier et accompagner les individus à cette double injonction à la responsabilité et à la liberté. Et l'autorité est devenue un de ces outils.

Dans ce deuxième chapitre, l'auteur s'attache à expliciter les différents usages de l'autorité pour la définir au-delà de ce qu'elle n'est pas (le pouvoir, le droit, la violence, la manipulation, l'autoritarisme, etc.) ou ce qu'elle n'est plus. En effet, l'auteur distingue bien ici l'autorité traditionnelle, qui se fondait, d'une part, sur la reconnaissance partagée « d'une supériorité incontestable de certains sur d'autres » (p. 47) et, d'autre part, sur la priorité du collectif sur l'individuel, mais qui n'est plus l'autorité d'aujourd'hui. Cependant, de nos jours, l'autorité garde ceci en commun avec sa forme traditionnelle la nécessité de faire reconnaître sa - parfois ô très fragile - légitimité (p. 53). Ces usages, ou fonctions, de l'autorité moderne sont ainsi l'autorisation (de vivre telle ou telle expérience), l'augmentation (de ses capacités et de son autonomie) et le fait de rendre auteur (de ses choix et de son bonheur) des individus. Ils permettent à Camille Roelens de définir l'autorité comme suit : « toute proposition de médiation entre les individus ou entre un individu et le monde, impliquant l'influence d'un individu sur un autre, pouvant, si ce dernier en reconnaît la légitimité et y consent sans contrainte, participer à le rendre durablement auteur de son individualité et de son autonomie » (p. 60).

Enfin, le troisième chapitre s'interroge, parmi les multiples figures d'autorité disponibles à notre époque, sur les critères d'une « bonne » autorité. Selon l'auteur, celle-ci doit être explicite (ce qui est nécessaire sur le long terme pour être crédible), bienveillante (tout en évitant le paternalisme) et témoigner « d'une reconnaissance d'autrui comme sujet singulier » (p. 72). Ce troisième critère, celui de la reconnaissance, est indispensable pour éviter que le mépris de l'un ne vienne nuire à l'autre. Sans cela, la posture de service et la complémentarité des deux membres de cette relation ne seraient plus possibles. Par ces considérations, le propos s'oriente alors vers l'éthique comme moyen de cadrer et guider les usages de l'autorité. Ici, deux balises sont posées et conclues dans le chapitre : le souci de justice (travaillé par Eirick Prairat) et l'éthique minimale (proche de celle de Ruwen Ogien). Elles permettent ainsi à chacun et chacune d'exercer son autorité en reconnaissance de l'autonomie individuelle de chacun à sa juste et égale mesure (p. 80-81).

Ce n'est qu'en conclusion que cinq terrains de « questions sensibles » actuellement pour l'autorité sont mentionnés, mais brièvement et on aimerait en savoir plus : la fin du sexisme dans l'exercice de l'autorité, le rôle des médias dans le fragile équilibre entre autorité, confiance et vérité, la transformation de l'autorité nécessaire aux transmissions culturelles, la confrontation de l'humanité aux enjeux environnementaux, et enfin la confrontation aux enjeux bioéthiques. Gageons que l'auteur explore davantage, dans d'autres écrits, ce riche travail (p.115-116).

Cet ouvrage a donc le mérite de rendre accessibles les principaux apports de la recherche philosophique depuis un demi-siècle de « crise de l'autorité », et d'offrir un ensemble de ressources utiles pour exercer l'autorité de nos jours (les exemples amusants et chatoyants ponctuant souvent la lecture). On appréciera également la diversité des outils pédagogiques de cet ouvrage : synthèse, FAQ, glossaire, médiathèque commentée, bibliographie générale et thématique, etc. Cet ensemble d'outils pédagogiques nous convainc de la qualité de ce travail et de son intérêt pour tous les acteurs du monde éducatif qui s'intéressent à l'autorité.

Pour citer cet article

Point, C. (2022). Roelens, C. (2021), Manuel de l'autorité : La comprendre et s'en saisir. Lyon : Chronique sociale [Recension]. *Formation et profession*, 30(1), 1-3. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2022.a257>